
COMPTE-RENDU

De	Nadia HAMOUDA Chef de projet réforme des rythmes éducatifs Direction : Education nadia.hamouda@saint-etienne.fr
A	Pierre MABRUT – direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) René MARION, Odile COBO, Christian DEMARE – délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) Yvan SERPOUEY, Gilles VALLAS – jeunesse au plein air (JPA)
Copie(s) à	Samy KEFI-JEROME – adjoint en charge de l'éducation et de la petite enfance Ambre SERRE – conseillère technique du cabinet du maire Annick SERPANTIE – directrice général adjointe services à la population Sandrine MORENT – directrice de l'éducation Sophie DAMON – responsable du service actions éducatives
Date	26 janvier 2015
Objet	Rythmes éducatifs – compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2015 avec le comité de suivi et d'évaluation

La réunion du 23 janvier a été programmée par la Ville de Saint-Etienne pour un **partage de ses travaux d'évaluation de la réforme des rythmes scolaires avec le comité de suivi et d'évaluation**, composé de représentants de la DDCS, des DDEN et de la JPA.

Il semble qu'il y ait eu **malentendu** entre ce comité et la Ville.

La Ville a proposé à plusieurs reprises de transmettre des données quantitatives ou qualitatives pour alimenter les travaux du comité de suivi et d'évaluation, mais n'a pas organisé les réunions de cette instance dans la mesure où son existence même répondait au souhait d'être indépendant et neutre par rapport aux différents acteurs mobilisés par la réforme. La Ville conduisait par ailleurs sa propre évaluation avec un impératif de calendrier très contraint et ne pouvait guère se permettre de multiplier les instances de réflexion.

Les membres du comité de suivi et d'évaluation s'attendaient pour leur part à ce que la Ville pilote la commission et qu'il y ait une conception collégiale et la mise en œuvre d'un outil d'observation et d'évaluation du fonctionnement des AEM. Ils ont donc sollicité les écoles tardivement pour pouvoir échanger avec la Ville lors de la réunion du 23 janvier.

La réunion a permis à la **Ville de présenter ses travaux** d'évaluation (cf. le support de présentation joint à ce compte-rendu).

Au sens des DDEN et de JPA les retours concernant l'évaluation municipale sont très intéressants mais restent cependant partiels ; la quantification des réponses relativiserait leur importance, en particuliers sur certains aspects négatifs. La mairie précise qu'il s'agit bien d'une consultation sur la base du volontariat et non d'une enquête statistique exhaustive.

Le comité de suivi et d'évaluation a fait part des retours des écoles (une vingtaine) :

- Pour les écoles **maternelles** :
 - Il y a **peu de changement entre les études surveillées et l'accompagnement éducatif municipal**. Parfois même ça ressemble plus à de la garderie.
 - Les **enseignants déplorent que les ATSEM ne soient pas présentes** sur l'accompagnement éducatif municipal, en particulier lorsque les encadrants ne sont pas des enseignants.
 - Les **jeux distribués par la Ville aux écoles n'étaient pas du tout adaptés aux enfants de maternelle** (très petites pièces) et cela a été très mal perçu par les enseignants.
- Les écoles interrogées estiment que les **coordinateurs de l'accompagnement éducatif municipal devraient être déchargés d'encadrement** des séances :
 - pour des raisons de sécurité (contrôle des présences, gestion des groupes),
 - pour pouvoir palier aux absences d'intervenants observées dans certaines écoles sans bouleverser les autres ateliers.
- Par ailleurs, il faudrait donner un numéro de téléphone permettant au coordinateur de joindre un responsable jusqu'au 17 h en cas de nécessité (remarque de la ville : c'est déjà le cas).
- Il faudrait que les **associations qui mobilisent des intervenants lors de l'AEM viennent leur rendre visite, les forment et les aident** pour pouvoir recadrer certaines interventions et/ou encourager les réussites.
- Il faudrait prévoir aussi un repli de certaines activités à l'intérieur en cas d'intempéries (activités sportives, en particulier).
- La **dotation en créneaux dans les gymnases doit être améliorée**.

Par ailleurs, les DDEN font remarquer qu'il leur semble bon pour le cycle 3 que l'accompagnement éducatif municipal dure au moins 1h30 pour avoir 1 heure pleine d'activité et que le futur choix des AEM ne devrait pas gommer le cœur de la réforme qui reste la diminution du temps scolaire journalier.

Les DDEN proposent aussi :

- pour améliorer les prestations des intervenants, de prévoir la rémunération d'un temps de préparation pour l'élaboration de vrais projets en lien avec le projet d'école et des séquences de qualité.
- de demander à la ville de s'assurer que les installations sportives sont réellement utilisées par les divers utilisateurs sur les plages horaires qui concernent les AEM. Il faudra bien, lors des commissions de répartition, se positionner pour obtenir des plages horaires sur les horaires de l'AEM.
- pour les maternelles, de ne surtout pas allonger le temps de présence à l'école, de doter les coordinateurs de moyens matériels et de s'assurer que les commandes sont bien effectuées.
- de privilégier des coordinateurs enseignants par souci d'efficacité et de sécurité dans les locaux scolaires.

Lors de cette réunion, la **DDCS a par ailleurs indiqué qu'elle souhaiterait un temps de rencontre avec la Ville** pour aborder plusieurs sujets :

- Le projet éducatif de territoire (PEdT),

- La question des taux d'encadrement,
- Le cadre juridique pour les associations qui interviennent lors de l'accompagnement éducatif municipal.

Une réunion sera donc programmée rapidement.